

Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans

Virginie Fabre et Roselyne Kerjosse,
division Administration du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee

En 2005, deux créateurs sur trois sont toujours à la tête de l'entreprise qu'ils ont fondée en 2002. Ces 138 000 entreprises dites pérennes emploient alors 361 000 personnes. Ainsi, malgré l'arrêt d'activité d'un tiers des entreprises, 92 % du volume de l'emploi créé en 2002 existe toujours en 2005 ; il s'est même accru de 16 % dans les transports et de 9 % dans les services aux particuliers.

La mortalité des entreprises fait baisser l'emploi non salarié tandis que l'emploi salarié progresse de 30 % dans les entreprises pérennes, dégageant ainsi un solde positif de 53 000 salariés. En réalité, un quart de ces entreprises seulement, soit 37 000, ont augmenté leur effectif salarié. Ce sont le plus souvent celles qui dès le départ affichaient l'ambition de développer leur projet et d'embaucher. La forme sociétaire, l'importance de l'investissement, la participation du conjoint à la vie de l'entreprise sont d'autres facteurs favorables au développement de celle-ci. Sur la période de trois ans, ces 37 000 entreprises créatrices d'emploi salarié demeurent toutefois de très petites entreprises : seule une sur dix a dépassé les dix salariés depuis sa création, mais une sur quatre envisage d'augmenter ses effectifs à court terme.

En 2002, 208 000 entrepreneurs ont créé une entreprise en France (*sources et définitions*). Ces nouvelles entreprises employaient au démarrage 394 000 personnes : 214 000 non salariées et 180 000 salariées.

Chaque entreprise se crée, en moyenne, avec 1,9 emploi : 1 emploi non salarié et 0,9 emploi salarié. L'emploi non salarié est généralement celui de l'entrepreneur et l'emploi salarié essentiellement constitué d'emplois sous contrat à durée indéterminée.

Dans un premier temps, la dynamique de la création d'entreprise concerne l'emploi non salarié : créer une entreprise, c'est d'abord créer son propre emploi. En effet, 70 % des entreprises n'ont aucun salarié au démarrage.

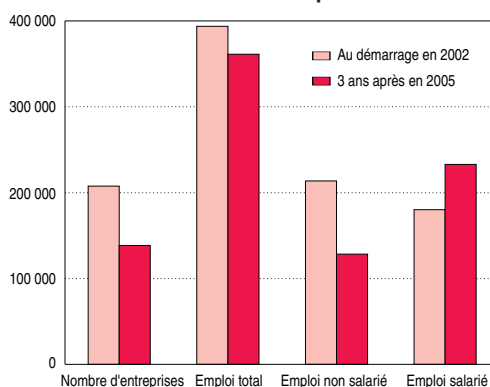
92 % du volume d'emploi créé en 2002 subsiste en 2005

Au fil du temps, certains créateurs font survivre leur entreprise, d'autres la développent, d'autres encore cessent leur activité. Mais que le tandem entrepreneur/entreprise n'existe plus en soi au bout de trois ans ne doit pas pour autant être considéré systématiquement comme un arrêt de l'activité économique : certaines entreprises font l'objet d'une reprise.

Parmi les créateurs du premier semestre 2002, deux sur trois sont toujours à la tête de leur entreprise trois ans plus tard. Les facteurs favorisant la pérennité sont liés soit au profil de l'entrepreneur, comme l'expérience professionnelle, soit aux moyens investis au moment de la création mais également les années suivantes, soit encore au choix du secteur d'activité.

Globalement, les 138 000 jeunes entreprises pérennes (*définitions*) à trois ans emploient 361 000 personnes en 2005, dont 233 000 salariées. Ainsi, malgré l'arrêt d'activité d'un tiers des entreprises créées en 2002, l'emploi dans les seules entreprises pérennes représente 92 % de l'emploi créé en 2002 (*graphique 1*).

① Évolution des entreprises créées
en 2002 et de leurs emplois



Source : Insee, Enquête SINE 2002, vagues 2002 et 2005.

L'emploi dans les jeunes entreprises pérennes à trois ans est dynamique, notamment pour celles exerçant une activité dans le transport (+ 16 %) ou dans les services aux particuliers (+ 9 %). En revanche, dans le commerce et les services aux entreprises, deux secteurs importants en termes de créations d'entreprises, moins de 80 % du volume des emplois initiaux est conservé.

L'emploi salarié progresse au cours des trois premières années

Les entreprises pérennes embauchent dès les premiers mois qui suivent la création. Au cours des trois premières années d'activité, elles augmentent le nombre de leurs salariés, tandis que leur effectif non salarié se réduit : des dirigeants changent de statut et deviennent salariés ; des conjoints collaborateurs non salariés deviennent salariés ou se retirent de l'affaire après s'être impliqués dans les débuts de l'entreprise.

Après trois ans d'activité, l'emploi salarié dans les jeunes entreprises représente 65 % de leur emploi total contre 46 % au démarrage. C'est dans l'immobilier et les services aux entreprises que la répartition de l'emploi entre non-salariés et salariés évolue le plus. Lors de la création, une personne sur quatre occupe un emploi salarié dans l'immobilier ; trois ans plus tard, cette proportion est d'une sur deux. Dans les services aux entreprises, la part de l'emploi salarié passe de 47 % à 70 %.

Ainsi, en trois ans, les entreprises toujours en activité augmentent leurs effectifs salariés de 30 % et dégagent un solde positif de 53 000 salariés.

Un quart des entreprises pérennes ont créé des emplois salariés

Si l'accroissement moyen est de 0,9 salarié par entreprise entre 2002 et 2005 (le nombre moyen de salariés passant de 0,9 à 1,8), 66 % des entreprises pérennes conservent la même taille. En réalité, seules 27 % sont créatrices d'emploi, et ce en majorité d'un ou deux salariés ; 7 % perdent des emplois salariés (graphique 2).

Ainsi, ce sont ces 27 % d'entreprises pérennes créatrices d'emploi, soit 37 000 entreprises, qui assurent le bilan positif, notamment en termes d'emplois salariés, de la génération 2002. Elles passent en moyenne de 2,5 emplois au démarrage à 6,0 trois ans plus tard. Ces entreprises pérennes créatrices d'emplois sont, en moyenne, des unités un peu plus importantes dès le départ.

La moitié de ces 37 000 entreprises demeurent cependant de très petites entreprises : seulement 10 % d'entre elles atteignent 10 salariés ou plus. Trois secteurs d'activité se distinguent dans ce domaine : le transport, dont 24 % des entreprises pérennes créatrices d'emploi ont au moins 10 salariés en 2005, l'industrie hors industries agroalimentaires (16 %) et les services aux entreprises (15 %) (graphique 3).

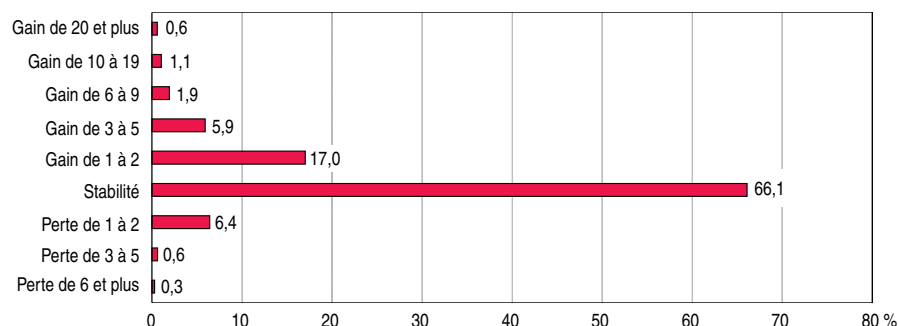
Les entreprises de la construction sont les plus dynamiques en matière d'emploi sur cette période : elles représentent 25 % des unités pérennes créatrices d'emplois alors qu'elles ne constituent que 20 % de l'ensemble des créations de 2002.

Les entreprises créées en tant que « filiales » (définitions) grâce au capital d'une ou plusieurs autres entreprises, démarrent avec beaucoup plus de moyens, et 73 % d'entre elles passent leur troisième anniversaire, contre 66 % des autres entreprises. En revanche, leur part dans le volume d'emploi salarié reste stable sur les trois années (31 % de l'emploi salarié). Par ailleurs, les filiales ont davantage recours à l'emploi précaire : 15 % d'entre elles ont recours à l'intérim contre 7 % des autres entreprises ; 27 % emploient des salariés en contrat à durée déterminée (CDD) contre 17 % des autres.

Créer son entreprise avec l'objectif de la développer

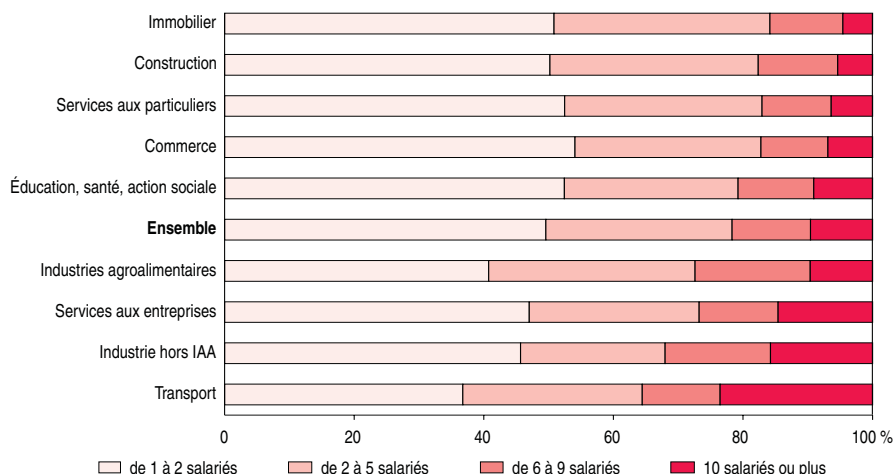
Dès le démarrage, les dirigeants des futures entreprises pérennes créatrices d'emploi ont bien pour objectif le développement de leur entreprise. En effet, alors que la majorité des créateurs d'entreprises de 2002 déclarent limiter

② Gain ou perte de salariés dans les entreprises pérennes à 3 ans



Source : Insee, Enquête SINE 2002, vagues 2002 et 2005.

③ Nombre de salariés dans les entreprises pérennes à 3 ans



Source : Insee, Enquête SINE 2002, vagues 2002 et 2005.

leur ambition à assurer leur propre emploi, ce n'est le cas que d'un tiers des dirigeants des entreprises qui s'avèreront pérennes et dynamiques. Dès 2002, 65 % de ces dirigeants déclarent que leur objectif principal est de développer fortement l'entreprise en termes d'emploi et d'investissement (contre 46 % en moyenne).

Dynamiques en termes d'emploi, ces entreprises pérennes créatrices d'emploi le sont également sur le plan de leur chiffre d'affaires et des investissements réalisés. Dans 74 % des cas, le chiffre d'affaires est supérieur à 75 000 euros en 2004 (seulement 40 % des entreprises pérennes atteignent ce montant) et 27 % précisent que ce chiffre d'affaires a beaucoup augmenté au cours des deux dernières années. Les entreprises pérennes créatrices d'emploi ont, pour 80 % d'entre elles, réalisé des investissements au cours des deux dernières années, ce qui n'est le cas que de 68 % de l'ensemble des pérennes. L'augmentation du

chiffre d'affaires, signe de développement de l'entreprise, est souvent un signe annonciateur d'embauches.

Forme sociétaire et conjoint collaborateur : facteurs d'emplois

Le fait pour une entreprise d'avoir embauché au moins une personne supplémentaire au cours de ses trois premières années d'existence dépend de multiples facteurs. Une régression qualitative a permis de séparer leurs effets (*tableau*). Ainsi, après avoir éliminé l'effet des autres facteurs pris en compte, la probabilité pour que l'entrepreneur ayant émis dès 2002 le souhait de développer son entreprise embauche dans les trois premières années suivant la création est sensiblement plus élevée que pour celui qui souhaitait prioritairement assurer son propre emploi. De même, la probabilité pour une entreprise d'avoir embauché

une personne supplémentaire au cours des trois premières années est nettement plus élevée pour une société que pour une entreprise individuelle. En effet, les entreprises pérennes créatrices d'emplois sont très majoritairement des sociétés : 70 % le sont alors qu'elles ne représentent que 45 % des entreprises qui se sont créées en 2002.

Le conjoint n'est déclaré en conjoint collaborateur dans les effectifs de l'entreprise de 2005 que dans 6 % des cas ; cette aide représente, une fois sur deux, plus de deux jours par semaine et porte principalement sur les domaines administratif, financier ou de gestion. Toujours après avoir éliminé l'effet des autres facteurs pris en compte dans la régression, lorsque le conjoint participe à la vie de l'entreprise et s'y implique, celle-ci a embauché beaucoup plus souvent du personnel qu'une entreprise à laquelle le conjoint ne participe pas.

En revanche, les entreprises classées dans les secteurs dits « innovants » (*définitions*) ont moins embauché, ce qui peut s'expliquer par le contexte financier plus difficile de ces entreprises, qui pour la plupart dégagent peu de profits dans les premières années.

Caractéristiques d'une entreprise qui favorisent la création d'emploi

Caractéristiques	
Perspectives d'avenir à la création en 2002	
Assurer son propre emploi	1
Développer son entreprise	1,4
Évolution du chiffre d'affaires	
A beaucoup diminué	0,5
Est à peu près stable	0,7
A un peu augmenté	1
A beaucoup augmenté	1,6
Entreprise dite « innovante »	
Oui	1
Non	1,3
Participation du conjoint à la vie de l'entreprise	
Oui	1
Non	0,5
Perspectives d'embauche en 2002	
Envisagée	1
Non envisagée	0,5
Perspectives d'embauche en 2005	
Envisagée	1
Non envisagée	0,5
Catégorie juridique	
Société	1
Entreprise individuelle	0,5

Tous les chiffres sont significatifs au seuil choisi de 5 % par rapport à la situation de référence.

Lecture : une régression qualitative a été effectuée pour comparer la probabilité que les entreprises embauchent au moins une personne supplémentaire au cours de leurs trois premières années d'existence. Les coefficients indiqués dans le tableau correspondent au rapport des probabilités estimés par ce modèle. Plus ce coefficient est élevé plus l'effet de la caractéristique étudiée est fort. Ainsi, un entrepreneur qui déclare souhaiter développer son entreprise (coefficient = 1,4) a beaucoup plus de chances d'embaucher une personne supplémentaire qu'un entrepreneur qui déclare souhaiter prioritairement assurer son propre emploi (coefficient = 1).

La liste complète des variables introduites et les résultats de l'ensemble de la régression figurent dans un tableau présenté en données complémentaires dans la version de cet *Insee Première* mise en ligne sur le site insee.fr.

Source : Insee, Enquête SINE 2002, vagues 2002 et 2005.

Augmenter encore les effectifs salariés à court terme

La moitié des entreprises créatrices d'emploi entre 2002 et 2005 ont eu recours à des emplois occasionnels au cours des deux dernières années : intérimaires, contrats à durée déterminée ou autres contrats occasionnels.

Les perspectives des entreprises pérennes et dynamiques en termes d'emploi sont très encourageantes : un quart d'entre elles envisagent encore en 2005 d'embaucher à court terme. Si 13 % des embauches envisagées sont destinées à faire face au départ de salariés, 87 % seraient des créations de nouveaux postes. Quatre entrepreneurs sur cent seulement envisagent de réduire leurs effectifs. Ces résultats sont d'autant plus positifs que les chefs d'entreprise ont visiblement des idées précises sur leur projet d'entreprise. En effet, toutes choses égales par ailleurs, ceux qui avaient déjà l'intention d'embaucher prochainement lors de la première enquête en 2002 l'ont fait nettement plus souvent que les autres.

Les cessations dans les trois premières années d'activité

Le schéma d'emploi de l'entreprise au démarrage – 1,9 emploi en moyenne (1 non-salarié et 0,9 salarié) – est quasiment identique, que l'entreprise s'avère pérenne à trois ans ou bien qu'elle cesse son activité avant la troisième année d'existence. Les entrepreneurs qui ont arrêté avant trois ans étaient moins souvent en activité professionnelle juste avant la création de leur entreprise : 47 % étaient actifs contre 55 % pour les dirigeants qui sont toujours à la tête de leur entreprise trois ans plus tard. Parmi les entreprises qui ont cessé leur activité, 30 % relèvent du commerce alors que ce secteur ne représente que 25 % des unités pérennes. La proportion d'entreprises individuelles est également plus importante parmi les cessations que parmi les entreprises pérennes.

Sources

Enquête SINE : le dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) est un système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées au cours du premier semestre d'une même année par le biais de trois interrogations. La première a lieu dans les premiers mois suivant la création, la deuxième après trois ans d'activité et la troisième après cinq ans. Cette étude s'appuie sur les résultats des deux premières interrogations réalisées en septembre 2002 et septembre 2005 auprès

d'un échantillon de 47 000 entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 2002. Ces entreprises exercent une activité économique marchande dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ I.C.S.), à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture.

Les volumes d'emplois : l'emploi (salarié et non salarié) est observé par l'échantillon SINE au démarrage de l'entreprise en 2002 lors de la première interrogation. Il est observé trois ans plus tard pour les entreprises toujours en activité lors de la deuxième interrogation en 2005. Ces observations sont appliquées à l'ensemble des créations de l'année 2002, réparties selon leur catégorie juridique (entreprise individuelle/société), la région d'implantation du siège et leur activité économique (en 9 postes). On leur applique également le taux de pérennité calculé à partir des deux premières vagues de l'enquête SINE (2002 et 2005).

Définitions

La notion de **création d'entreprise** retenue dans cet article est plus large que celle de création *ex nihilo* puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises après un délai d'interruption et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise entre le cédant et le repreneur s'il y a soit un changement d'activité économique soit un changement de localisation de l'entreprise.

Entreprises pérennes à trois ans : entreprises créées en 2002 et toujours actives avec à sa tête le même entrepreneur trois ans plus tard.

Taux de pérennité à trois ans : rapport entre le nombre d'entreprises pérennes à trois ans à l'ensemble des entreprises créées au premier semestre 2002.

Emploi non salarié : emploi des dirigeants non salariés, des conjoints collaborateurs et des aides familiaux. Une entreprise peut regrouper plusieurs personnes non salariées. À l'inverse, elle peut n'en avoir aucune si le dirigeant est salarié.

Emploi salarié : dirigeants salariés, emplois à temps plein ou partiel, à contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée. Sont exclus les apprentis, les stagiaires et les titulaires de contrats de qualification ou initiatives emploi.

Entreprise dite « filiale » : entreprise dont une partie du capital au démarrage est détenue par une ou plusieurs autres sociétés.

Entreprise classée dans les secteurs dits « innovants » : entreprise dont l'activité principale correspond aux codes NAF suivants :

- 241A, 241E, 241G, 241L, 244 A : chimie, biotechnologie et produits pharmaceutiques ;
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;
- 518G, 518H : commerce de gros de matériel de technologie de l'information ;
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.

Pour en savoir plus

« Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2005 : la génération 2002 trois ans après », *Insee Résultats Économie* n° 30, juin 2007, disponible sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr).

« Reprises d'entreprises au départ à la retraite du dirigeant », *Entreprises en Bref* n° 22, février 2007, DCASPL.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », *Insee Première* n° 1064, janvier 2006.

« Une nouvelle vision de la pérennité des jeunes entreprises », *Entreprises en Bref* n° 14, janvier 2005, DCASPL.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Benveniste, C. Dulon,
T. Méot, A.-C. Morin
Maquette : PT
Code Sage IP071148
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

